

EXERCICE DE  
PLANIFICATION  
TABLE MÉTROPOLITAINE  
DE MONTRÉAL

*Bilan 2007-2008*  
*Plan d'action 2008-2009*

2008-04-08

## TABLE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

En 2008-2009, la Table métropolitaine de Montréal entamera sa dixième année d'existence. Au cours de ces années, elle a su établir un partenariat avec différents organismes liés au développement économique, social et institutionnel, en lien avec le mandat de la Table, soit de définir la problématique métropolitaine du marché du travail, de susciter et de participer au développement de stratégies et d'interventions favorisant la résolution de celle-ci.

De plus, la participation des cinq directions régionales d'Emploi-Québec de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, notamment par leur apport de la connaissance du marché du travail et leur participation à différents groupes de travail de la Table, a favorisé l'émergence d'une vision globale du marché de l'emploi métropolitain.

Ainsi, la convergence de tous ces acteurs fait de la Table métropolitaine un lieu unique de rencontre et de partage de l'information entre différents partenaires afin d'étendre notre connaissance du marché du travail métropolitain et de réaliser des stratégies structurantes pour la RMR de Montréal.

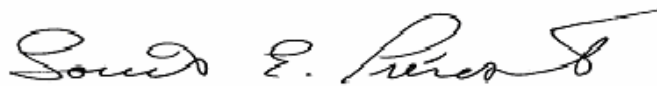
En cette dixième année de création de la Table, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à ce carrefour important pour le marché du travail métropolitain qu'est la Table.

Nous sommes toujours aussi heureux et fiers de vous présenter le bilan des activités de la Table métropolitaine pour l'année 2007-2008 et le plan d'action 2008-2009.

Bonne lecture.



**ROGER HÉBERT**  
Président de la Table métropolitaine  
de Montréal



**LOUIS-É. PRÉVOST**  
Secrétaire de la Table métropolitaine  
de Montréal et  
Directeur général adjoint  
aux opérations – Métropole d'Emploi-Québec

# TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	1
1.1 Mandat de la Table métropolitaine.....	1
1.2 Contexte.....	2
1.3 Arrimage avec le plan d'action d'Emploi-Québec.....	3
<b>2. BILAN 2007-2008</b> .....	4
2.1 Définir la problématique du marché du travail de la RMR et participer à sa résolution.....	4
2.1.1 Publications réalisées en 2007-2008.....	4
2.1.2 Développer et mettre à jour les analyses du marché du travail.....	6
2.1.3 Interventions de la Table métropolitaine face à certaines problématiques.....	7
2.1.4 Autres projets financés ou finalisés en 2007-2008.....	9
2.2 Préserver et renforcer le rôle et la maîtrise d'œuvre d'Emploi-Québec en matière de développement de l'emploi et de la main-d'œuvre dans la planification du développement économique de la CMM.....	12
2.3 Favoriser l'adhésion à la vision et à l'intervention métropolitaines.....	12
2.4 Autres activités.....	14
2.5 Décider de l'utilisation des ressources.....	14
<b>3. PLAN D'ACTION 2008-2009</b> .....	15
3.1 Identifier les stratégies et les objectifs métropolitains.....	15
3.2 Priorités de la Table métropolitaine.....	16
3.2.1 Secteurs d'activité à caractère métropolitain.....	16
3.3 Définir la problématique du marché du travail de la RMR et participer à sa résolution.....	18
3.3.1 Publications 2008-2009.....	19
3.3.2 Interventions de la Table métropolitaine face à certaines problématiques.....	21
3.4 Préserver et renforcer le rôle et la maîtrise d'œuvre d'Emploi-Québec en matière de développement de l'emploi et de la main-d'œuvre dans la planification du développement économique de la CMM.....	24
3.5 Favoriser l'adhésion à la vision et à l'intervention métropolitaines.....	24
3.5.1 Rencontre le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.....	25
3.5.2 Développer et maintenir les liens avec la Commission des partenaires du marché du travail.....	25
3.5.3 Rencontrer les conseils régionaux des partenaires du marché du travail.....	25
3.5.4 Maintenir les liens avec les différentes instances d'Emploi-Québec.....	25
3.5.5 Positionner la Table avec les autres partenaires d'Emploi-Québec.....	26
3.5.6 Diffuser les résultats de nos travaux de recherche.....	27
3.6 Décider de l'utilisation des ressources.....	27
<b>ANNEXE A</b> Liste des membres de la Table métropolitaine	
<b>ANNEXE B</b> Composition des comités	
<b>ANNEXE C</b> Comité de coordination	
<b>ANNEXE D</b> Comité métropolitain des analyses sectorielles et des activités de formation	
<b>ANNEXE E</b> Comité de soutien à la Table métropolitaine de Montréal	

# EXERCICE DE PLANIFICATION DE LA TABLE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

## 1. INTRODUCTION

Cet exercice de planification a pour objectif de présenter le mandat de la Table, de le situer dans le contexte de nos relations avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de faire référence à la nouvelle vision organisationnelle d'Emploi-Québec. Il fait aussi état du bilan des réalisations et des résultats au cours du dernier exercice financier 2007-2008 et, finalement, expose les éléments du plan d'action 2008-2009.

### 1.1 MANDAT DE LA TABLE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

La Table métropolitaine de Montréal a été créée en 1998 pour assurer la concertation sur les questions relatives à la politique active du marché du travail pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

La Table métropolitaine vise principalement deux objectifs, soit :

- d'harmoniser les initiatives reliées à la politique active du marché du travail des cinq régions du territoire métropolitain de Montréal;
- de promouvoir la concertation et le partenariat dans l'identification des problématiques du marché du travail et dans le développement des stratégies pour les solutionner.

La Table métropolitaine de Montréal est composée de 16 partenaires du marché du travail nommés par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. La Table métropolitaine travaille de concert avec la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

La Table métropolitaine de Montréal a comme mandats de :

- Définir la problématique métropolitaine du marché du travail en fonction des orientations générales de la politique du marché du travail, notamment par le biais du développement d'une information du marché du travail et la production d'analyses, d'études ou de rapports.
- Susciter et participer au développement des stratégies et des interventions favorisant la résolution des problématiques du marché du travail métropolitain.
- Préserver et renforcer le rôle et la maîtrise d'œuvre d'Emploi-Québec en matière de développement de l'emploi et de la main-d'œuvre dans la planification du développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal.
- Favoriser l'adhésion des conseils régionaux des partenaires du marché du travail, d'Emploi-Québec, des partenaires, des organismes et des ministères œuvrant au développement économique et à l'intégration sociale, à la vision et à l'intervention métropolitaines.
- Décider de l'utilisation des ressources et des fonds alloués spécifiquement à la Table métropolitaine, et ce, en fonction des objectifs de gestion par résultat.
- Recommander au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale la stratégie métropolitaine visant à influencer la coordination des interventions provinciales, sectorielles, régionales et locales.
- Remplir tout autre mandat connexe qui pourrait être confié par le Ministre ou suggéré au Ministre par la Commission des partenaires du marché du travail.

Dans l'exercice de ses attributions, la Table métropolitaine favorise la concertation entre les partenaires patronaux, syndicaux, sociaux et sectoriels et les milieux de l'enseignement et de l'économie.

Pour l'appuyer dans la réalisation de son mandat, la Table a mis en place deux groupes permanents de travail. Il s'agit du Comité de soutien à la Table métropolitaine (CSTM) et le Comité métropolitain des analyses sectorielles et des activités de formation (CMASAF). Le mandat et la composition de ceux-ci sont en annexe du présent document (annexes D et E).

## 1.2 CONTEXTE

### **La Communauté métropolitaine de Montréal**

La CMM de Montréal est un organisme supra-municipal dont l'un des mandats porte sur le développement économique. Ce mandat spécifique a un impact important sur Emploi-Québec, car la planification stratégique du développement économique exige un arrimage étroit avec le marché du travail et son évolution, avec les besoins en formation et en développement de la main-d'œuvre ainsi qu'avec les services d'emploi qui en découlent. Emploi-Québec est le service public d'emploi responsable de ces actions.

Le plan de développement économique de la CMM est composé de quatre axes. « *Les quatre grands axes de la stratégie ont comme finalité de faire en sorte que la région métropolitaine devienne 1) apprenante, 2) compétitive et prospère, 3) attractive, 4) de calibre mondial* ». La Table métropolitaine de Montréal d'Emploi-Québec, la CPMT, par le biais de sa direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS), et les comités sectoriels de main-d'œuvre seront mis à contribution, notamment dans la réalisation des deux premiers axes. D'ailleurs, le document « *Le cadre général de développement du capital humain des grappes métropolitaines* » rappelle le rôle important et significatif joué par le capital humain et le développement prévisionnel des compétences dans le développement économique. Il définit la participation et le soutien du service public d'emploi lors de la création des grappes industrielles.

### **Vision organisationnelle d'Emploi-Québec**

Au cours des trois derniers exercices financiers, la ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a réalisé son plan de convergence des deux agences de services d'aide à la clientèle, soit la Sécurité du revenu et Emploi-Québec. D'ailleurs, l'année 2007-2008 fut le point culminant de cet exercice avec l'instauration de la gestion intégrée des services publics d'emploi et de solidarité sociale sur l'ensemble de l'île de Montréal.

La mise en place du projet de convergence, l'évolution du marché du travail depuis la création d'Emploi-Québec, les défis liés au vieillissement de la population ainsi que les nouveaux besoins exprimés par ses clientèles individus et entreprises ont amené Emploi-Québec à réfléchir à l'organisation de ses services. Ainsi, en 2007, elle s'est dotée d'une vision organisationnelle de sa prestation de services pour les années à venir.

Cette vision touche essentiellement quatre volets :

- la précision de la mission en matière d'emploi et de lutte à la pauvreté;
- l'adaptation de la prestation de services aux individus en réponse aux changements observés chez nos clientèles dont une plus grande proportion est éloignée du marché du travail;
- la consolidation des services aux entreprises, notamment par l'accentuation du rôle d'Emploi-Québec en matière de placement et de qualification afin de contribuer davantage à l'amélioration de la productivité des entreprises;
- la modernisation du réseau par l'utilisation, entre autres, de services multimodes (en ligne, par téléphone).

### **1.3 ARRIMAGE AVEC LE PLAN D'ACTION D'EMPLOI-QUÉBEC**

L'exercice de planification de la Table métropolitaine et, par le fait même, son bilan et son plan d'action, témoignent du souci d'arrimage avec les orientations stratégiques du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi qu'avec celles de la CPMT inscrites au plan d'action annuel d'Emploi-Québec.

La Table métropolitaine contribue aux axes d'intervention du plan, principalement au niveau de l'information sur le marché du travail relative à la RMR de Montréal pour, notamment, assurer une meilleure adéquation entre la demande et l'offre de main-d'œuvre, pour renforcer le partenariat et pour soutenir la planification régionale.

## 2. BILAN 2007-2008

Le bilan 2007-2008 de la Table métropolitaine présente l'ensemble des réalisations et des collaborations accomplies au cours de cet exercice financier, le tout à partir des orientations retenues dans l'exercice de planification adopté l'an dernier.

### 2.1 DÉFINIR LA PROBLÉMATIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA RMR ET PARTICIPER À SA RÉOLUTION

La connaissance des caractéristiques du marché du travail de la RMR de Montréal est une des préoccupations majeures de la Table métropolitaine. Au cours des années, plusieurs actions en ce sens ont été élaborées ou financées afin d'obtenir des informations et développer la connaissance du marché du travail de la RMR.

Ainsi, la Table a produit des publications récurrentes qui lui sont spécifiques et d'autres demandées à l'ensemble des directions régionales d'Emploi-Québec. Ces dernières sont produites avec l'information pour l'ensemble du territoire de la RMR de Montréal. Elle peut aussi financer des projets de recherche et des analyses pour compléter sa connaissance du marché du travail.

De plus, la Table suscite et participe au développement de stratégies et d'interventions favorisant la résolution de problématiques métropolitaines liées au marché du travail.

#### 2.1.1 Publications réalisées en 2007-2008

##### ***Le marché du travail dans la région métropolitaine de recensement de Montréal – Perspectives professionnelles 2006-2010***

Les perspectives professionnelles présentent une prévision sur l'évolution de l'emploi pour plus de 500 métiers et professions. Les perspectives professionnelles de la RMR de Montréal sont réalisées grâce aux efforts concertés des économistes régionaux des cinq directions régionales RMR d'Emploi-Québec et de l'économiste métropolitain.

Les perspectives professionnelles sont disponibles sur le site Web d'Emploi-Québec. Les principales informations de base relatives aux perspectives professionnelles comme l'information sur les professions et les programmes de formation s'y retrouvent. Un document d'analyse est aussi mis en ligne sur le site Web de la Table métropolitaine de Montréal.

[http://www.table-metropolitaine.org/DOCS/PP\\_rmr2006\\_2010.pdf](http://www.table-metropolitaine.org/DOCS/PP_rmr2006_2010.pdf)

##### ***Les professions en demande dans la RMR de Montréal***

Une profession (ou métier) est en demande quand elle est jugée suffisamment importante pour permettre aux personnes qualifiées, qui se cherchent un emploi dans cette profession (ou métier) et dans un territoire donné, d'avoir une probabilité raisonnable de s'en trouver un. La demande peut être attribuable à une croissance rapide des besoins de main-d'œuvre de la part des employeurs. Elle peut aussi être causée par un roulement élevé de la main-d'œuvre, ce qui peut dénoter, par exemple, une difficulté des employeurs à retenir leur personnel. Une profession en demande peut aussi se trouver en surplus de main-d'œuvre.

L'intérêt de publier la liste des professions en demande actuellement pour la RMR de Montréal relève du fait qu'une forte proportion de la population de la RMR de Montréal se déplace quotidiennement pour aller travailler dans d'autres parties du territoire. Ce navettage fait en sorte que les interventions sur le marché du travail de chacune des régions peuvent être sensiblement bonifiées si elles tiennent compte de ce phénomène.

La liste est donc utile dans les territoires de CLE pour toute activité d'information sur le marché du travail. Au niveau des opérations et de la planification, elle sert aux clients d'Emploi-Québec désirant de l'information sur les professions en demande dans l'ensemble du marché métropolitain, aux activités de placement et de réemploi rapide, à l'intégration socioprofessionnelle, à l'analyse pour les employeurs cherchant à s'établir dans la région ou cherchant à embaucher des travailleurs, à la planification à court terme des activités de formation et aux analyses sur le marché du travail.

La Table métropolitaine produit annuellement deux listes de professions en demande. Une première a été réalisée au début de l'année 2007 et une autre à l'automne 2007.

[http://www.table-metropolitaine.org/Liste%20des%20professions%20en%20demande/Profendemande\\_RMRMontréal\\_février2007n.pdf](http://www.table-metropolitaine.org/Liste%20des%20professions%20en%20demande/Profendemande_RMRMontréal_février2007n.pdf)

### ***Bulletin métropolitain sur le marché du travail, RMR de Montréal***

Emploi-Québec fournit à la Table métropolitaine des données statistiques pour la RMR de Montréal, ce qui permet de produire des analyses sur son marché du travail. En 2007-2008, nous avons produit le bulletin trimestriel sur le marché du travail avec la collaboration de la direction régionale de Montréal.

Le bulletin trimestriel contient des statistiques et des analyses d'ensemble portant sur les principaux indicateurs du marché du travail de la RMR et de ses régions. De plus, des tableaux détaillés sont présentés selon le sexe, le groupe d'âge, la région économique ou métropolitaine, le secteur d'activité économique et le groupe professionnel. Finalement, les fichiers administratifs sont mis à contribution pour dégager les tendances dans l'utilisation des programmes d'aide sociale et d'assurance-emploi.

À partir des informations produites dans le bulletin trimestriel, un bulletin annuel est réalisé. Il s'agit de comparer les résultats de l'année par rapport à ceux de l'année précédente. Les bulletins sont disponibles sur le site Web de la Table métropolitaine.

<http://www.table-metropolitaine.org/Rapport%20Trimestrielle.htm>

### ***Bulletin mensuel sur le marché du travail de la région métropolitaine de recensement de Montréal***

Depuis 2005, et ce, après consultation des représentants du Comité de soutien de la Table métropolitaine de Montréal et Montréal International quant au contenu d'une publication mensuelle, la Table métropolitaine réalise le « *Bulletin mensuel sur le marché du travail de la région métropolitaine de recensement de Montréal* ». Ce bulletin présente les principaux indicateurs désaisonnalisés et non désaisonnalisés du marché du travail de la RMR de Montréal et de l'ensemble du Québec.

Les bulletins mensuels sont disponibles sur le site Web de la Table métropolitaine.

<http://www.table-metropolitaine.org/Rapport%20Mensuel.htm>

## 2.1.2 Développer et mettre à jour les analyses du marché du travail

### **Enquête sur les besoins de main-d'œuvre des entreprises des cinq régions de la RMR de Montréal**

Depuis quelques années, les cinq régions administratives couvrant le territoire de la RMR de Montréal effectuaient séparément leurs enquêtes sur les besoins en main-d'œuvre des entreprises de leur territoire. Les informations demandées et les périodes couvertes n'étaient pas nécessairement identiques d'une région à l'autre. Par conséquent, aucune comparaison des résultats ne pouvait être effectuée entre les régions. De plus, on ne pouvait pas dégager une vision métropolitaine de la situation.

C'est pourquoi la Table métropolitaine a adopté, en 2005-2006, le projet consistant en l'élaboration d'une enquête auprès des entreprises des cinq régions administratives de la RMR de Montréal.

Le projet était prévu pour se réaliser en deux phases. L'année 2006-2007 a permis la réalisation de sa première phase. En effet, un comité ad hoc de travail a réalisé les activités suivantes de préparation de l'enquête :

- définir le contenu et les aspects méthodologiques de l'enquête;
- élaborer une proposition d'un cahier de charge pour la firme éventuellement retenue pour la réalisation de l'enquête;
- s'assurer de la réalisation d'un pré-test et ajuster le contenu de l'enquête en fonction des résultats de celui-ci;
- procéder à une évaluation des coûts de l'administration d'une telle enquête;
- recommander la fréquence de l'administration de l'enquête.

En décembre 2006, le comité ad hoc déposait à la Table métropolitaine les résultats de ses travaux et la Table autorisait la réalisation de la deuxième phase des travaux, soit l'enquête proprement dite. Cette deuxième phase s'est échelonnée de janvier 2007 à novembre 2007 et elle consistait à administrer l'enquête. Cette phase est suivie de l'analyse et de la publication des résultats. Les rapports finaux devaient être déposés au mois d'avril 2008.

### **Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal – de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail**

En septembre 2003, la Table métropolitaine adoptait un projet de financement d'une étude sur le déplacement des travailleuses et des travailleurs de la RMR de Montréal. Une RMR est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (noyau urbain). Pour être incluses dans une RMR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau urbain, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi à partir des données du recensement sur les lieux de travail.

Le financement de cette étude a permis de connaître la part des travailleuses et des travailleurs se déplaçant d'une région à l'autre dans la RMR de Montréal, l'importance de ces déplacements par secteur d'activité, l'identification précise des zones d'emploi à l'intérieur de la RMR, les niveaux de compétences disponibles dans chacune des zones et des lieux de travail. L'étude fut réalisée en 2003-2004 à partir des données du recensement de 2001.

En 2007-2008, la Table métropolitaine accepte de financer le projet consistant à mettre à jour l'Atlas à partir des données du recensement de 2006. Ces informations permettront de dresser le portrait actualisé du marché du travail de la RMR de Montréal et de constater son évolution depuis 2001.

L'Atlas est souvent identifié comme la pierre d'assise sur laquelle repose la nécessité d'une collaboration entre les directions régionales, notamment d'Emploi-Québec. En effet, le contenu de l'Atlas définit et justifie la nécessité d'une approche métropolitaine pour le marché du travail et démontre l'importance du partenariat lié au développement de stratégies et d'interventions concertées. De plus, sa mise à jour est un élément essentiel à la réalisation du mandat de la Table métropolitaine concernant le développement et la connaissance du marché du travail métropolitain.

Certaines données du recensement de 2006 sont disponibles actuellement comme les chiffres sur la population, l'âge, le sexe, l'état matrimonial. Les données concernant le travail (activité sur le marché du travail, industrie et profession) seront disponibles à partir du mois de mars 2008.

### **Comité métropolitain des analyses sectorielles et des activités de formation**

Le Comité métropolitain des analyses sectorielles et des activités de formation de la Table métropolitaine, réactivé en 2006-2007, produit des fiches synthèses pour les secteurs d'activité ciblés par la Table. Les secteurs retenus ont un rayonnement RMR pour lesquels des problématiques d'emploi sont à prévoir ou pour lesquels nos connaissances sont à établir. L'adéquation emploi-formation occupe une place importante dans le contenu d'une fiche. La formation de la main-d'œuvre dans les différents secteurs analysés, constitue un des angles d'analyse privilégié et peut devenir, compte tenu des problématiques identifiées, un des secteurs d'interventions proposées. Les membres du comité effectuent les liens appropriés avec les secteurs d'activité à caractère métropolitain proposés par les membres du CSTM et adoptés par les membres de la Table et, finalement, examinent la pertinence de réaliser des analyses pouvant être proposées par la CMM et les secrétariats de grappes.

En 2007-2008, la fiche « Fabrication d'aliments et de boissons », débutée en 2006-2007, a été terminée et déposée à la Table pour approbation. De plus, le Comité a priorisé la mise à jour et la réalisation d'une nouvelle fiche sectorielle en lien avec les priorités de la Table métropolitaine. Pour la première fois, une fiche à caractère « transsectoriel » a été développée. Il s'agit de la fiche sur la filière « Logistique, gestion de la chaîne d'approvisionnement ». Compte tenu des particularités liées à sa « transsectorialité », le contenu habituel du volet adéquation formation-emploi de la fiche n'a pas été retenu puisque les professions visées ne concernaient pas uniquement cette filière ou n'avaient pas une proportion d'emploi significative dans la filière de la logistique, ce qui rendait l'information non pertinente. Toutefois, comme lors de la réalisation de la fiche « Fabrication d'aliments et de boissons », nous avons ajouté un volet « faits saillants » au début de la fiche. La fiche sectorielle sur la « Fabrication de meubles et de produits connexes » sera réalisée en 2008 avec les données du recensement 2006 qui seront disponibles à partir de mars 2008.

#### **2.1.3 Interventions de la Table métropolitaine face à certaines problématiques**

Le mandat principal de la Table comprend un volet plus opérationnel. En effet, en plus de définir les problématiques du marché du travail métropolitain, la Table peut participer au développement d'interventions favorisant la résolution des problématiques du marché du travail métropolitain.

#### **Développement des comportements (savoir-être) des jeunes en emploi**

En 2007-2008, la Table s'est impliquée dans un projet proposé par la région des Laurentides et adopté par la Table. Initialement perçu comme un projet lié au développement des comportements (savoir-être) des jeunes en emploi, ce dernier consistait plutôt à favoriser l'arrimage entre les attentes des entreprises et celles de la nouvelle génération des travailleurs. Des démarches furent entreprises pour connaître l'intérêt des régions pour la réalisation d'une activité

liée aux attitudes et aux comportements au travail des nouvelles générations de travailleurs. Les directrices et les directeurs régionaux des cinq régions de la RMR furent consultés. Ils souhaitaient la tenue de trois événements; un regroupant les régions de Laval, Lanaudière et Laurentides, un pour Montréal et un pour la Montérégie. Un groupe de travail interrégional a été mis sur pied pour préparer une proposition de fonctionnement pour l'organisation et le suivi des événements sous la supervision de la Table métropolitaine. Pour ce projet, un volet diversité culturelle a été ajouté au contenu du forum initial. Ce nouveau volet répondait à une caractéristique du territoire de la RMR de Montréal et à une priorité de la Table.

Au cours du mois de novembre 2007, trois forums concernant les attitudes et les comportements au travail ont eu lieu. Plus de 540 personnes ont participé à ces forums et 100 % des répondants à l'évaluation (416) ont déclaré pertinents les sujets traités lors de ces événements. Une proportion de 83 % des répondants se sont dits très satisfaits de leur journée et 17 % satisfaits, ce qui témoigne de l'intérêt et du grand succès de cet événement.

### **Projet-pilote d'intervention en stabilisation de l'emploi dans l'industrie du plastique de la région métropolitaine de Montréal**

Le comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites, PlastiCompétences, a proposé à la Table métropolitaine un projet concernant la création d'un « Service d'inscriptions et de références du personnel d'opération et de manutention de l'industrie des plastiques et des composites ».

Ce service concerne la stabilisation de l'emploi pour les postes affectés par des variations dans les cycles de production et un taux de roulement. Il doit permettre :

- a) de diminuer les coûts associés au recrutement et à la formation du personnel des entreprises ;
- b) d'augmenter la productivité en conservant dans les entreprises du secteur les compétences y ayant été développées ;
- c) d'améliorer l'image de l'industrie du plastique et des composites, par le fait même, la capacité d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre dans les entreprises ;
- d) de développer une expertise unique en stabilisation de l'emploi potentiellement transférable à plusieurs autres secteurs industriels (également affectés par des variations dans les cycles de production) ;
- e) de diminuer la précarité d'emploi et, ainsi, améliorer la qualité de vie des travailleurs.

Ce service portera essentiellement sur le recensement des personnes mises à pied dans l'industrie, en raison d'une baisse de production, et il favorisera l'embauche de ces dernières par une autre entreprise du secteur ayant un besoin de main-d'œuvre comparable dû à une augmentation de la production (variation à la hausse du niveau d'emplois). De plus, les entreprises pourront recourir à ce service pour combler différents besoins de main-d'œuvre. Le Service d'inscriptions et de références aura ainsi pour mission de veiller au recrutement et à l'évaluation des travailleurs.

Deux évaluations du projet sont prévues. La première après la période de mise en œuvre et la deuxième à la fin du projet-pilote. Ces évaluations sont essentielles. En effet, les évaluations devront mesurer les économies réalisées par les entreprises participantes ainsi que les coûts de fonctionnement à long terme pour la poursuite du projet.

#### 2.1.4 Autres projets financés ou finalisés en 2007-2008

La Table métropolitaine a poursuivi ses activités avec des projets débutés au cours des années précédentes ou finalisés par le dépôt de rapport au cours de l'exercice financier 2007-2008. Vous trouverez, ci-dessous, un résumé de ces projets.

##### **Aérosalon de la relève en aérospatiale**

Ce projet était constitué de multiples activités éducatives et interactives, faisant appel aux cinq sens des visiteurs. Celles-ci ont été présentées sous des chapiteaux et en plein air sur le tarmac. De nombreux organismes partenaires, issus des communautés scientifiques et scolaires, ont instruit la relève sur les différents phénomènes physiques liés à l'aviation et à la conquête spatiale afin de susciter leur intérêt pour l'aérospatiale et les carrières scientifiques (modèles réduits, planétarium gonflable, robots, compétitions aéronautiques, etc.).

Une section « démonstration », présentant des postes de travail illustrant les emplois du secteur aérospatial, a été mise sur pied. Dans chacun de ces postes, nous retrouvons professeur, étudiant et employés provenant d'une entreprise présente afin de discuter formation et emploi avec le grand public et faire participer celui-ci à la fabrication d'une composante aérospatiale.

La présence d'aéronefs à l'extérieur des chapiteaux, tels avions (Bombardier, Pratt & Whitney Canada, SeaWind, PAC 750-XL) et hélicoptères, a permis à la relève de se familiariser avec les appareils fabriqués ou entretenus au Québec. Des modèles réduits d'avions et d'hélicoptères ont servi pour présenter les différentes composantes des aéronefs et les contraintes reliées au vol.

La gestion de la logistique de l'Aérosalon a été confiée à une firme spécialisée, tandis que le Comité sectoriel de main-d'oeuvre en aérospatiale au Québec a assuré le lien avec les exposants tout au long de la réalisation du projet. Les entreprises du domaine aérospatial ont contribué en nature par l'attribution de ressources humaines, le transport et la démonstration d'aéronefs et de composantes. La ville de Longueuil, dans le cadre de son 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation, a participé activement à la réalisation de cette activité.

##### **Fabrication métallique industrielle – diagnostic métropolitain**

La Table métropolitaine a invité le comité sectoriel de la main-d'oeuvre de la fabrication métallique industrielle à participer à l'élaboration d'un diagnostic métropolitain en tenant compte de l'approche par grappes industrielles de la CMM. Dans cette approche, la CMM a retenu une grappe de la métallurgie composée d'industries appartenant à la deuxième et la troisième transformations du métal pour lesquelles le comité sectoriel a des responsabilités relatives au développement et à la formation de la main-d'oeuvre.

Le projet visait à :

- dresser le portrait de la situation dans le secteur de la fabrication métallique industrielle et, plus particulièrement, des principaux sous-secteurs et de la main-d'oeuvre qui en font partie, en se référant aux principales données historiques pour mieux comprendre l'évolution du secteur et des sous-secteurs au cours de la dernière décennie;
- cerner les tendances prévues d'évolution et les axes de développement envisagés par les principaux donneurs d'ordre de l'industrie;

- dégager une vision stratégique et des pistes d'action pour assurer la pérennité du secteur.

Il s'est réalisé en trois volets : le premier dégagant le profil du secteur et de sa main-d'œuvre, le deuxième est une enquête auprès des grands donneurs d'ordre et le dernier consistait en une plénière axée sur les constats provenant de l'enquête auprès des grands donneurs d'ordre avec les représentants de la grappe industrielle.

### **Imprimerie et veille technologique – Secteur des communications graphiques**

En septembre 2005, le Comité sectoriel de main-d'oeuvre des communications graphiques du Québec (CSMO – CGQ) présentait les résultats de l'étude financée par la Table métropolitaine. Le rapport « *Informatisation et numérisation de la chaîne graphique, Étude d'impact sur la main-d'oeuvre* » propose des recommandations et des pistes d'action tenant compte de la mouvance actuelle du domaine des communications graphiques. Le rapport cible également les actions immédiates visant à répondre à des besoins identifiés tout au long de l'étude par le comité de suivi. Ce rapport a été adopté, par la suite, par le conseil d'administration du comité sectoriel.

Les pistes d'action proposées ont pour but d'orienter les efforts du CSMO – CGQ et de ses partenaires dont notamment la Table métropolitaine, en vue de bien saisir l'évolution et la transformation constante de l'industrie et de permettre l'ajustement continu des besoins de main-d'œuvre. Une des pistes d'action a conduit le CSMO – CGQ à demander l'aide de la Table métropolitaine pour la création d'un comité de veille sur l'informatisation et la numérisation.

La Table métropolitaine a accepté de financer, en partie, la mise sur pied d'une veille technologique consistant à la création d'un centre collectif de veille technologique afin de rechercher, collecter, analyser et diffuser les informations relatives à l'évolution technologique du phénomène de l'implantation des presses numériques et de la technologie numérique et ses impacts sur la main-d'œuvre et le tissu économique de la RMR. La veille permettra de bien saisir l'évolution et la transformation constante de l'industrie et elle permettra l'ajustement continu pour répondre aux besoins de l'industrie en matière de main-d'œuvre.

### **Meilleures pratiques en ressources humaines – Mouvement québécois de la qualité (MQQ)**

Depuis plusieurs années, le Mouvement québécois de la qualité, en collaboration avec plusieurs partenaires privés et publics, déploie des efforts considérables pour produire un événement rassembleur dédié à la promotion des pratiques d'affaires innovatrices et gagnantes touchant tous les aspects de la gestion d'une organisation et tous les secteurs d'activité.

Or, pour 2006, le MQQ souhaitait axer ses efforts sur le développement, la gestion et la formation des ressources humaines, car ils constituent les facteurs-clés pouvant faire la différence dans une économie hautement concurrentielle où toutes les entreprises peuvent facilement avoir accès aux mêmes équipements et aux mêmes technologies.

Dans ce contexte, le volet ressources humaines occupe une place de plus en plus importante dans les plans stratégiques et le développement des entreprises. La formule du Salon permet aux dirigeants et aux travailleurs de vivre, en direct, une expérience exceptionnelle d'évaluation de leurs pratiques de gestion, au regard des pratiques exemplaires utilisées par les entreprises performantes. Cette comparaison avec les entreprises performantes, celles possédant un large éventail d'indicateurs clés relatifs aux clients, aux produits,

aux services, aux relations humaines, aux opérations, etc., leur permet de mettre leurs connaissances à niveau en matière de pratiques de gestion moderne, d'établir un diagnostic de leurs forces et de leurs faiblesses et de se doter d'un plan d'action leur permettant de relever les défis de la compétitivité.

La clientèle visée par l'événement est celle des dirigeants de petites et de moyennes entreprises, mais aussi des responsables de la qualité, des responsables de la formation et des travailleurs stratégiques de ces entreprises.

La Table métropolitaine s'est impliquée dans le financement du salon 2006 et 2007 compte tenu de l'ajout d'une nouveauté au salon, soit l'ajout d'un volet gestion et formation des ressources humaines.

### **Analyse statistique descriptive de la situation des salariés immigrants de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal**

Ce projet de recherche était une opportunité pour mieux cerner la problématique de la clientèle immigrante, ses besoins, les moyens de la rejoindre, ses contraintes, etc. En creusant la problématique de la concentration des personnes immigrantes se retrouvant dans des secteurs d'activité économique spécifiques, nous sommes en mesure de mieux appréhender les difficultés d'intégration économique ainsi que les besoins spécifiques des personnes moins scolarisées ou sous-employées. Une attention particulière a été portée aux immigrants, aux femmes et aux minorités visibles.

La réalisation d'une recherche, sous la forme d'une analyse statistique descriptive sur les données du recensement 2001, permet de produire un état de situation sur la problématique des personnes immigrantes salariées dans chacun des grands secteurs d'activité économique. L'analyse a fait ressortir les difficultés rencontrées par les différents groupes cibles dans leurs efforts d'intégration économique en prenant en considération toutes les données statistiques retenues pour fins d'étude.

#### Résultats

- Un état de la situation sur la problématique des personnes immigrantes dans les secteurs d'activité économique a été publié et il fait le point sur les difficultés rencontrées par les différents groupes cibles dans leurs efforts d'intégration économique (portrait statistique avec une analyse) et il compare les différents secteurs d'activité économique entre eux.
- Des recommandations ont été proposées en vue de faciliter l'intégration économique des personnes immigrantes travaillant dans les différents secteurs d'activité économique qui sont basées sur les priorités sectorielles en fonction des clientèles qui ont été mises en évidence dans le cadre du diagnostic.
- Les différentes communautés culturelles ont été prises en compte. Le portrait statistique avec une analyse est suivi de recommandations afin de faciliter l'intégration économique des personnes immigrantes et des différentes communautés culturelles dans les secteurs d'activité économique.

<http://www.table-metropolitaine.org/DOCS/Analyse%20stat.%20%20version%20définitive%20%20Éduconseil%20%2014%20août%202007%20.pdf>

## **2.2 PRÉSERVER ET RENFORCER LE RÔLE ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE D'EMPLOI-QUÉBEC EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CMM**

Dans le contexte introduit au début de ce document, on présente le mandat de la CMM relativement au développement économique et sa relation avec celui de la Table métropolitaine concernant le rôle important et significatif joué par le capital humain et le développement prévisionnel des compétences dans le développement économique.

Aussi, pour maintenir et développer les collaborations essentielles à la réalisation de nos mandats respectifs, la CMM et la Table ont convenu de mécanismes de participation et d'information entre les deux organisations. Il y a ceux prévus au « Cadre général de développement du capital humain des grappes métropolitaines », mais il y a aussi des participations à des rencontres de l'une et l'autre des organisations. Ainsi, le président de la Table métropolitaine est membre du groupe de travail sur la gouvernance économique métropolitaine. Toutefois, ce groupe n'a pas tenu de rencontre au cours de la dernière année. De plus, l'économiste de la CMM est un observateur aux rencontres de la Table.

Comme autre collaboration entre les deux organisations, l'économiste de la Table métropolitaine participe à un comité technique sur la recherche économique métropolitaine mis sur pied par la CMM. Les membres du comité se sont réunis à trois reprises au cours de l'exercice financier. C'est d'ailleurs ce comité qui a permis de regrouper un ensemble de partenaires pour la création d'un consortium métropolitain pour l'achat de bases de données. Les principaux sujets traités au cours des rencontres concernent, justement, l'ajout de données statistiques au système d'information statistique et l'ajout de membres à ce regroupement d'achat.

La production d'un nouveau bulletin annuel « L'emploi local dans la région métropolitaine de Montréal 2006 », qui fut publié au troisième trimestre de 2007, présente une analyse de la distribution spatiale de l'emploi. Ce bulletin a été réalisé en partenariat avec les membres du consortium, à partir des données achetées pour le système d'information statistique.

## **2.3 FAVORISER L'ADHÉSION À LA VISION ET À L'INTERVENTION MÉTROPOLITAINES**

Un des éléments les plus intangibles, mais sûrement un des plus importants liés au mandat de la Table consiste à développer et à encourager l'ensemble de nos membres, de nos partenaires et du personnel d'Emploi-Québec à avoir une vision métropolitaine du marché du travail et de ses interrelations avec celui des cinq régions couvertes en totalité ou en partie dans ce territoire. On se rappelle qu'une RMR existe à cause de l'interdépendance du marché du travail et notre organisation territoriale est basée sur des régions administratives. La majorité de l'information et des données disponibles le sont sur une base régionale ou nationale. Aussi, la Table doit être ce carrefour favorisant la collaboration et la participation à cette vision métropolitaine du marché du travail.

Pour ce faire, la Table a prévu des moyens pour informer, consulter et influencer les différentes instances du Ministère, de la CPMT et d'Emploi-Québec au contexte d'interrelations régionales et d'interdépendance au niveau métropolitain et, surtout, pour bien comprendre le rôle complémentaire de la Table.

### **Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

En janvier 2007, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Michelle Courchesne, réaffirmait son lien avec la Table en précisant, dans le mandat de cette dernière, la nécessité de deux rencontres par année avec le président de la Table.

Au cours de l'automne 2007, M. Roger Hébert a rencontré monsieur Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, notamment, pour lui présenter le mandat, les réalisations et les priorités 2007-2008 de la Table métropolitaine. Par la suite, le Ministre a assisté à une rencontre de la Table pour, entre autres, présenter ses priorités et faire part de sa satisfaction quant à l'adéquation entre ses priorités et celles de la Table.

### **Commission des partenaires du marché du travail**

Au mois d'avril 2007, le président de la Table a rencontré le comité exécutif de la CPMT afin de lui présenter le bilan 2006-2007 et le plan d'action 2007-2008 de la Table métropolitaine. De plus, à l'automne 2007, M. Hébert a rencontré la présidente de la CPMT pour présenter le bilan semestriel.

À la fin du mois de mars 2007, madame Anna Campagna, vice-présidente de la Table, et le coordonnateur, monsieur Luc Normand, ont assisté à la journée nationale des partenaires du marché du travail, organisée par la CPMT.

Pour s'informer mutuellement, les comptes rendus des rencontres de la Table, les publications et les travaux de recherche, produits au cours de l'année, sont acheminés à la CPMT. Les faits saillants de la CPMT sont transmis aux membres de la Table, lors de ses réunions.

### **Conseils régionaux des partenaires du marché du travail**

À l'automne 2007, le président et le secrétaire de la Table ont entrepris une tournée des conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT). Les CRPMT des Laurentides, de Montréal et de la Montérégie ont été rencontrés. Le mandat de la Table, ses réalisations et la complémentarité des activités de la Table par rapport à celles des CRPMT ont notamment été discutés.

### **Directions régionales d'Emploi-Québec de la RMR de Montréal**

En juillet 2006, se tenait la première réunion entre les directrices et les directeurs régionaux de la RMR, en présence des directrices et des directeurs de la planification et des représentants de la Table métropolitaine. Au cours de la rencontre, les directrices et les directeurs régionaux ont exprimé l'importance d'être impliqués plus activement dans les travaux et les décisions prises par la Table métropolitaine. Pour ce faire, un document « Communication et collaboration entre les directions régionales d'Emploi-Québec de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et la Table métropolitaine de Montréal (TMM) » est élaboré afin de convenir des moyens favorisant un meilleur échange et partage de l'information dans notre organisation. Ces moyens devraient mener à des interventions davantage concertées entre les directions régionales sur le territoire de la RMR, avec le soutien et la participation de la Table.

À l'automne 2007, une deuxième réunion, avec les mêmes représentants des régions et de la Table, s'est tenue. Cette deuxième rencontre a permis de constater que les actions prévues au document de communication et de collaboration sont en place et qu'ils satisfont les représentants régionaux. Cette rencontre a aussi permis d'échanger sur un sujet majeur pour la région métropolitaine, les personnes immigrantes. Des échanges sur les pratiques et les réalisations des régions ont été forts enrichissants. C'est au cours de cette rencontre que les représentants régionaux ont proposé la participation d'un représentant du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) aux réunions de la Table.

Depuis un an, après chaque rencontre de la Table, une conférence téléphonique a lieu avec les directrices et les directeurs régionaux. Un retour sur la rencontre permet d'informer rapidement les régions de la teneur des discussions.

Des réunions avec les directrices et les directeurs du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail (DPPIMT) de la RMR se sont poursuivies cette année et elles ont permis des discussions sur des sujets métropolitains.

### **Autres instances d'Emploi-Québec**

Depuis plusieurs années, le coordonnateur de la Table métropolitaine participe aux rencontres des DPPIMT. Depuis deux ans, il participe aussi aux rencontres des directrices et des directeurs du soutien aux opérations afin de connaître les réalisations opérationnelles des régions et de mieux circonscrire les possibilités d'actions communes pour les régions du territoire de la RMR de Montréal.

L'économiste de la Table assiste aux rencontres des répondants en information sur le marché du travail et à celles du réseau de la liste des industries et commerces. Il est aussi associé au comité national sur les perspectives sectorielles et professionnelles et il participe aux réunions des économistes régionaux.

## **2.4 AUTRES ACTIVITÉS**

### **Site Internet**

En ligne depuis juillet 2002, le site Web de la Table métropolitaine a été visité par près de 46 500 visiteurs. On trouve, sur le site, l'ensemble des publications de la Table métropolitaine, son mandat, la liste de ses membres et plus de 1 000 hyperliens qui sont regroupés par thème.

## **2.5 DÉCIDER DE L'UTILISATION DES RESSOURCES**

La Table métropolitaine dispose d'un budget d'intervention de 2 000 000 \$. Au cours de l'exercice 2007-2008, la Table a disposé de ce budget de la façon suivante :

*Résultats :*

<b>Utilisation des fonds</b>	<b>2007-2008</b>	<b>2008-2009</b>	<b>2009-2010</b>
Aérosalon de la relève en aérospatiale	125 000 \$	100 000 \$	50 000 \$
Analyse statistique situation – salariés immigrants	6 400 \$		
Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi		99 875 \$	
Communication graphique – veille technologique	80 900 \$		
CMASAF - fiches sectorielles	9 000 \$		
Enquête sur les besoins en main-d'oeuvre	595 000 \$		
Fabrication métallique – diagnostic métropolitain	15 650 \$		
Forums attitudes et comportements au travail	255 000 \$		
Meilleures pratiques en ressources humaines	125 000 \$		
Projet-pilote de stabilisation des emplois dans l'industrie du plastique	75 000 \$		
<b>Grand total</b>	<b>1 286 950 \$</b>	<b>199 875 \$</b>	<b>50 000 \$</b>

En plus du budget d'intervention, Emploi-Québec garantit le soutien nécessaire pour le fonctionnement de la Table métropolitaine. Ainsi, un coordonnateur et un économiste sont attitrés exclusivement au mandat de la Table. Deux autres ressources, soit une secrétaire et un technicien secondent, au besoin, les deux ressources dédiées à la Table.

Un budget de fonctionnement de 40 000 \$ complète la contribution d'Emploi-Québec.

## PLAN D'ACTION 2008-2009

### 3. PLAN D'ACTION 2008-2009

Les réalisations de la Table métropolitaine de Montréal s'inscrivent dans une perspective systémique. Cette approche implique la collaboration des groupes de travail de la Table, de plusieurs directions d'Emploi-Québec et de la CPMT pour la réalisation des travaux produits par la Table visant à mieux connaître la problématique du marché du travail de la RMR de Montréal. En effet, les travaux de la Direction générale adjointe de la planification, de la performance et de l'information sur le marché du travail (DGAPPIMT), des directions de planification dans les directions régionales sur le territoire de la RMR, de la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle et des comités sectoriels de main-d'œuvre alimentent les réflexions de la Table métropolitaine, ce qui permet de soutenir la prise de décision.

#### 3.1 IDENTIFIER LES STRATÉGIES ET LES OBJECTIFS MÉTROPOLITAINS

Les membres de la Table métropolitaine et les directeurs régionaux de la RMR de Montréal ont participé à une rencontre, le 14 janvier 2008, dont l'objectif était d'établir les grands enjeux du marché du travail de la RMR de Montréal pour les prochaines années. Cette réflexion s'est appuyée sur le contenu de trois présentations concernant les perspectives macroéconomiques du Conference Board du Canada, du marché du travail produites par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) et du plan d'action 2008-2009 de la CPMT.

Voici les principaux éléments présentés par les conférenciers:

##### **Perspectives macroéconomiques (Conference Board du Canada)**

En Amérique du Nord, les risques de récession aux États-Unis sont présents, mais la récession sera probablement évitée. Cet élément est important car environ 85 % des exportations canadiennes vont aux États-Unis. Au Canada, l'envolée du huard pose des défis au secteur du commerce extérieur, mais elle aidera à combattre l'inflation. L'effet de richesse continuera de stimuler l'économie intérieure.

Pour la RMR de Montréal, la forte création d'emplois soutient la croissance de la demande intérieure. Les secteurs industriels en forte hausse au niveau de l'emploi sont : la construction, le commerce de gros, les services professionnels et techniques, les services d'enseignement et l'hébergement et restauration. La croissance du PIB en 2007 et celle prévue pour 2008 sont parmi les plus basses des RMR de l'est du Canada (sauf Hamilton).

##### **Perspectives long terme du marché du travail (2007-2016) (CETECH)**

Dès le début de la prochaine décennie, le ralentissement démographique freinera la croissance économique. Or, le taux d'activité québécois est déjà parmi les plus élevés au monde. Il atteindra bientôt sa limite. Le déclin annoncé et la rareté de la main-d'œuvre vont freiner la création d'emplois. La production de biens ne créera pas d'emplois.

La croissance de la main-d'œuvre et de l'emploi est concentrée dans la grande région de Montréal. La progression du taux de croissance annuel de l'emploi est plus rapide pour les emplois les plus qualifiés.

Une immigration plus importante pourrait répondre à une partie des besoins en main-d'œuvre. Il faut retenir que les immigrants s'installent plus dans la RMR de Montréal qu'ailleurs en province. Or, le taux de chômage élevé des immigrants indique des difficultés d'intégration au marché du travail. De plus, il ne faut pas croire que l'immigration suffira à enrayer le déclin de la main-d'œuvre.

## **CPMT**

Les orientations et les axes d'interventions de la CPMT visent à contribuer à l'amélioration de la productivité par le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre et l'amélioration des compétences de base pour la main-d'œuvre en emploi ainsi qu'à favoriser l'augmentation du taux d'emploi en intégrant les personnes éloignées ou sous-représentées sur le marché du travail.

### **3.2 PRIORITÉS DE LA TABLE MÉTROPOLITAINE**

Les enjeux économiques et démographiques, exposés lors de la rencontre du 14 janvier 2008, démontrent que la RMR de Montréal devra œuvrer, au cours des prochaines années, à maintenir et à augmenter sa population active. Ces actions ne devront pas se faire au détriment des autres régions du Québec, même si les grandes tendances de mouvement de la population sont de se regrouper dans les grands centres urbains. Or, intervenir sur les éléments liés à la démographie n'est pas évident et nécessite, généralement, des interventions sur une longue période.

En effet, le ralentissement démographique affectera la RMR de Montréal probablement au début de la troisième décennie de ce siècle. Une des conséquences de ce ralentissement est le déclin et la rareté de la main-d'œuvre, ce qui créera une pression sur les entreprises.

Compte tenu de ce contexte, la Table métropolitaine retient trois priorités :

- les personnes immigrantes;
- l'attractivité;
- la productivité des entreprises.

Nous savons que les immigrants s'installent, particulièrement, dans la RMR de Montréal. Ils contribuent à la croissance démographique de la région métropolitaine de Montréal, mais ils rencontrent des problèmes de chômage et d'intégration en emploi. Il faut donc faciliter cette intégration pour éviter, entre autre, leur départ vers d'autres provinces. Bien que l'immigration ne puisse suffire à enrayer le déclin de la main-d'œuvre, leur intégration la plus rapide possible au marché du travail, dans des emplois correspondant à leur niveau de scolarité, fait partie de la solution de maintien de ces bassins de population au Québec. De plus, il faut contrer l'émigration de nos citoyens vers d'autres provinces. Aussi, la RMR doit être attractive et rétentriche de sa population. Le manque de main-d'œuvre pourrait avoir un impact sur la production des entreprises et peser lourdement dans le choix des entreprises d'investir ou de s'installer dans la RMR.

Par conséquent, la RMR de Montréal doit développer des stratégies pour qu'elle devienne une région attractive pour la main-d'œuvre et les entreprises. Pour ces dernières, elles doivent disposer d'un bassin suffisant de main-d'œuvre.

Outre ces deux volets des actions priorisées par la Table, soit l'intégration socio-économique des personnes immigrantes et des minorités visibles et la nécessité d'améliorer l'attractivité dans la RMR de Montréal, les entreprises de la région devront aussi améliorer leur productivité. Celle-ci est influencée, entre autres, par l'amélioration de la formation et des qualifications de la main-d'œuvre ainsi que par des pratiques de gestion efficace des ressources humaines.

#### **3.2.1 Secteurs d'activité à caractère métropolitain**

Selon le dernier scénario de perspectives sectorielles pour la RMR de Montréal, les secteurs ont été classés selon la rapidité de la croissance de l'emploi au cours des années 2007 à 2011. Les secteurs à forte croissance sont ceux dont le taux de croissance de l'emploi est supérieur à la moyenne

de la RMR et dépasse cette moyenne d'un écart-type. Les secteurs à croissance moyenne sont ceux qui se situent à l'intérieur de la fourchette comprenant la moyenne plus ou moins un écart-type. Les secteurs à faible croissance sont ceux qui se situent en bas de la moyenne à une distance plus grande que l'écart-type. Le tableau suivant positionne chacun des secteurs en fonction de ces critères.

Le CSTM a proposé à la Table métropolitaine de développer des interventions et des actions aux niveaux régional et métropolitain dans quatre secteurs : il s'agit de la santé et de l'assistance sociale, de la fabrication d'équipement de transport et, plus spécifiquement, de l'aérospatiale, de la fabrication de produits métalliques et de la fabrication d'aliments et boissons. Les deux premiers secteurs sont classés dans les secteurs à forte croissance alors que les deux derniers sont à croissance moyenne. Ces secteurs ont été sélectionnés en se servant de ces perspectives sectorielles et sur la base d'un consensus entre les directions de planification des régions de la RMR. Cette proposition, entérinée par les membres de la Table métropolitaine de Montréal, illustre la volonté des régions de la RMR de Montréal à harmoniser leurs interventions face à des problématiques sectorielles qui leur sont communes. Tout au long de l'année 2008-2009, les discussions au sein du CSTM permettront de proposer, aux membres de la Table métropolitaine et aux directions régionales, des pistes d'action pour ces quatre secteurs en fonction des enjeux identifiés.

### Répartition des secteurs d'activité économique selon la croissance de l'emploi, 2007 à 2011, RMR de Montréal

Secteurs en croissance rapide	Secteurs en croissance moyenne ou décroissance faible	Secteurs en décroissance plus forte
Soins de santé et assistance sociale (31 200 emplois de plus)	Commerce de gros (8 700 emplois de plus)	Fabrication de papier (500 emplois de moins)
Services professionnels, scientifiques et techniques (22 200 emplois de plus)	Information, culture et loisirs (10 200 emplois de plus)	Fabrication de meubles (700 emplois de moins)
Services aux entreprises, services aux bâtiments et autres (10 100 emplois de plus)	Commerce de détail (21 800 emplois de plus)	Foresterie et exploitation forestière (100 emplois de moins)
Fabrication de matériel de transport (4 100 emplois de plus)	Fabrication de machines (1 000 emplois de plus)	Fabrication de textiles et produits textiles (900 emplois de moins)
Finances, assurances, immobilier et location (14 300 emplois de plus)	Fabrication de produits informatiques et électroniques (2 000 emplois de plus)	Fabrication de vêtements et produits en cuir (4 600 emplois de moins)
	Transports et entreposage (7 100 emplois de plus)	
	Services publics (700 emplois de plus)	
	Fabrication de produits métalliques (1 100 emplois de plus)	
	Hébergement et restauration (5 600 emplois de plus)	
	Fabrication d'aliments, boissons et tabac (1 600 emplois de plus)	
	Fabrication de produits en caoutchouc et plastique (600 emplois de plus)	
	Fabrication de produits minéraux non métalliques (200 emplois de plus)	
	Fabrication de produits du pétrole, charbon et produits chimiques (900 emplois de plus)	
	Services d'enseignement (5 000 emplois de plus)	
	Autres services (2 400 emplois de plus)	
	Construction (1 700 emplois de plus)	
	Impression et activités connexes (fabrication) (100 emplois de plus)	
	Administrations publiques (500 emplois de plus)	
	Agriculture et pêche (aucune croissance de l'emploi)	
	Extraction minière (aucune croissance de l'emploi)	
	Activités diverses de fabrication (aucune croissance de l'emploi)	
	Fabrication de produits en bois (200 emplois de moins)	
	Première transformation des métaux (300 emplois de moins)	

### 3.3 DÉFINIR LA PROBLÉMATIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA RMR ET PARTICIPER À SA RÉOLUTION

Depuis plusieurs années, la Table métropolitaine progresse dans sa connaissance du marché du travail métropolitain de Montréal. Elle continuera, dans ce sens, en produisant ses publications spécifiques et celles demandées aux directions régionales d'Emploi-Québec par ses unités centrales. Elle s'engagera, aussi, dans le financement d'analyses et de rapports en lien avec les priorités identifiées par la Table. De plus, la Table participera au développement de stratégies et d'interventions favorisant la résolution de problématiques métropolitaines précisées dans le plan d'action de la Table. Cependant, la Table se réserve la possibilité de financer tout projet ne répondant pas aux priorités retenues dans le plan annuel, en autant qu'il :

- contribue à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail de la région métropolitaine;
- a un impact sur le marché du travail métropolitain;
- rayonne sur plus d'une région administrative;
- a un caractère innovateur et majeur pour le développement métropolitain;
- correspond au mandat de la Table métropolitaine.

### **3.3.1 Publications 2008-2009**

#### **Perspectives professionnelles**

Le développement d'un modèle professionnel et sectoriel de prévisions de l'emploi par la Direction générale adjointe de la planification, de la performance et de l'information sur le marché du travail permet d'identifier l'évolution future de l'emploi par secteur d'activité économique et par profession pour les cinq prochaines années, et ce, par région administrative, pour l'ensemble de la province et pour la RMR de Montréal. L'économiste de la Table métropolitaine s'est joint à ces travaux en assurant la coordination d'un comité métropolitain des économistes régionaux. En 2008-2009, nous entendons assurer la mise à jour de ces prévisions (2008-2012).

#### **Professions en demande**

La liste des professions en demande sera mise à jour au début de 2008 et à l'été 2008.

#### **Perspectives sectorielles**

Les perspectives sectorielles, pour la période 2007-2011, ont été publiées et elles ont été utilisées par le Comité de soutien à la Table métropolitaine afin de sélectionner les secteurs sur lesquels nous travaillerons en priorité. Au cours de l'année 2008-2009, ces prévisions seront mises à jour pour la période 2008-2012.

#### **Bulletin trimestriel sur le marché du travail**

Le bulletin trimestriel contient des statistiques et analyses d'ensemble portant sur les principaux indicateurs du marché du travail. De plus, des tableaux détaillés sont présentés selon le sexe, le groupe d'âge, la région économique ou métropolitaine, le secteur d'activité économique et le groupe professionnel. Finalement, les fichiers administratifs sont mis à contribution pour dégager les tendances dans l'utilisation des programmes d'aide sociale et d'assurance-emploi. La publication du bulletin trimestriel est effectuée quatre fois par année. Il en sera de même en 2008-2009.

#### **Bulletin mensuel sur le marché du travail de la région métropolitaine de recensement de Montréal**

Nous poursuivons la production d'un bulletin mensuel présentant les principaux indicateurs désaisonnalisés et non désaisonnalisés du marché du travail de la RMR de Montréal et de l'ensemble du Québec.

Depuis 2006-2007, ce bulletin est réalisé dans un gabarit servant à produire, de manière automatique, les tableaux et graphiques. En cas de nécessité, pour en assurer sa production mensuelle régulière, une entente pourra aussi être négociée avec une direction régionale, ce qui permettra de ne pas retarder la publication régulière.

## **Élaboration de diagnostics métropolitains**

Pour soutenir, notamment, la participation des comités sectoriels de main-d'œuvre aux travaux des secrétariats des grappes industrielles, la Table métropolitaine étudiera, lorsque nécessaire, la possibilité de financer l'élaboration de diagnostics métropolitains. Ces diagnostics permettront aux comités sectoriels de main-d'œuvre de compléter la vision nationale qu'ils ont de la situation des ressources humaines dans les industries de leurs secteurs et d'élargir cette vision dans le sens de la grappe industrielle à laquelle ils appartiennent et, aussi, de se doter d'un portrait RMR de la main-d'oeuvre.

### **Analyses en cours et à venir**

- ***Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal – de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail***

Ce projet, adopté en 2007-2008, verra sa réalisation se concrétiser au cours de l'exercice 2008-2009. L'Atlas dressera le portrait actualisé du marché du travail de la RMR de Montréal. On pourra constater son évolution depuis 2001.

- ***La problématique de la main-d'œuvre immigrante***

Les régions désirent obtenir un portrait de la main-d'œuvre immigrante. Pour être utile, ce portrait doit s'accompagner d'une analyse de la problématique et proposer des pistes d'action pour solutionner ces problématiques. Un projet sera présenté à la Table pour approbation.

- ***Profil de collectivité de la région métropolitaine de recensement de Montréal – portrait et caractéristiques du territoire et Profil détaillé des industries et des professions sur le territoire de la zone métropolitaine de l'emploi***

Les données du recensement 2006, relatives au marché du travail, seront disponibles au cours de l'exercice 2008-2009. Ces deux profils, avec l'Atlas, constituent des éléments essentiels pour connaître la composition et les caractéristiques de la population ainsi que sa distribution sectorielle et professionnelle sur le marché du travail métropolitain.

### **Comité métropolitain des analyses sectorielles et des activités de formation**

Le Comité métropolitain des analyses sectorielles et des activités de formation de la Table métropolitaine poursuivra ses réalisations, notamment en analysant la pertinence d'actualiser les fiches synthèses réalisées antérieurement, d'effectuer les liens appropriés avec les secteurs d'activité à caractère métropolitain retenus par les membres du CSTM et adoptés par les membres de la Table et, finalement, examiner la possibilité de réaliser des analyses telles que proposées par la CMM et les secrétariats de grappes.

Les fiches sectorielles abordent des thèmes de productivité dans les entreprises. C'est toutefois l'élément adéquation emploi-formation qui contribue activement à la prise de décision des régions quant au choix d'achat ou de référence de clientèle à certains cours. Cet élément permet de faire une meilleure adéquation entre l'offre et les besoins de main-d'œuvre du marché du travail. Cela correspond aussi aux orientations et

aux axes d'intervention retenus dans le plan d'action d'Emploi-Québec en lien avec la productivité des entreprises.

### **Bases de données**

La Table métropolitaine continuera de s'instrumenter en bases de données afin d'être en mesure de publier des informations sur la RMR dont celles concernant les prestataires de l'assurance-emploi et de l'aide sociale.

Dans une perspective de rationalisation et d'économie, nous poursuivons les discussions avec les directions régionales pour évaluer la possibilité d'effectuer des achats communs de bases de données ou simplement de partager les bases disponibles et utiles à tous. Enfin, lors de la réalisation d'analyses financées par le biais de la Table métropolitaine, d'autres données pourront être acquises et rendues disponibles pour l'ensemble des cinq régions métropolitaines de Montréal.

Depuis deux ans, la Table métropolitaine participe à un consortium métropolitain pour l'achat de bases de données. Ce consortium a été mis en place par la CMM. Il s'agit d'un système d'information statistique comprenant plusieurs données économiques mises en ligne sur un site Web privé et géré par Statistique Canada. Nous poursuivons notre association avec le consortium pour la prochaine année financière.

### **3.3.2 Interventions de la Table métropolitaine face à certaines problématiques**

#### **Réflexion interministérielle liée à la main-d'œuvre – le défi démographique**

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population de 15 à 64 ans décroîtrait à partir de 2012. Pour la RMR de Montréal, cette décroissance débuterait au début de la troisième décennie du 21<sup>e</sup> siècle. Le marché du travail aura besoin d'un remplacement important de main-d'œuvre. Aussi, il est suggéré au Ministre de mettre en place une réflexion interministérielle sur le défi démographique lié, notamment, à la disponibilité de la main-d'œuvre pour faire face à la création d'emplois et au remplacement de la main-d'œuvre pour les prochaines années.

Le décrochage scolaire, l'élaboration d'un contrat social avec les entreprises pour contrer le décrochage, la reconnaissance des acquis et des compétences, mais surtout l'arrimage entre les ministères pour trouver des solutions constituent des éléments importants du défi démographique majeur pour l'avenir de la société québécoise.

#### **Intégration en emploi des personnes immigrantes**

Face au défi démographique, l'apport de l'immigration prend une place de plus en plus déterminante. La région métropolitaine de Montréal est l'endroit de prédilection, au Québec, pour leur établissement. Or, la situation des personnes immigrantes face à l'emploi est défavorable à plusieurs points de vue, même si celle-ci a eu tendance à s'améliorer entre 2006 et 2007. Aussi, la Table métropolitaine propose d'intervenir à plusieurs niveaux pour favoriser la mise en place de solutions qui, nous l'espérons, viendront contribuer à faciliter ou, du moins, donner des conditions favorables à l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail.

Pour la RMR de Montréal, la participation au marché du travail des personnes immigrantes est un enjeu directement lié à la productivité des entreprises. En effet, une meilleure adéquation de l'offre de main-d'œuvre au besoin du marché du travail métropolitain contribue à l'amélioration de la productivité et à une meilleure adaptation aux changements

démographiques et commerciaux des entreprises. Ainsi, l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre et les mécanismes de reconnaissance des compétences font partie des moyens pour réaliser cet enjeu.

- ***Organisation et participation à une mission***

La région métropolitaine de Toronto rencontre moins de difficultés à intégrer ses immigrants au marché du travail. Elle semble avoir trouvé des façons de faire facilitant cette action. Lors de la rencontre du 14 janvier 2008, l'organisme Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC) a été nommé comme exemple d'organisme travaillant à l'intégration des immigrants au marché du travail. « Le TRIEC travaille pour enlever les barrières à l'intégration des immigrants au marché du travail, tout en aidant les organismes à bénéficier des talents et des connaissances que ces immigrants apportent avec eux au Canada. » (<http://www.triec.ca/index.asp>). Le TRIEC collabore avec plusieurs partenaires du marché du travail.

Des démarches seront entreprises avec cet organisme pour une rencontre dont l'objectif sera de comprendre les relations et les interventions réalisées dans le but de favoriser l'intégration des immigrants au marché du travail de la région de Toronto. Pour compléter cette mission, des rencontres avec les organismes partenaires pourront être organisées avec la collaboration du TRIEC.

- ***Participation du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) aux rencontres de la Table métropolitaine***

À la suggestion des directrices et des directeurs régionaux d'Emploi-Québec de la RMR de Montréal, un représentant du MICC sera invité à participer aux rencontres de la Table, et ce, à titre d'observateur.

- ***Échanges des bonnes pratiques liées à l'intégration au marché du travail des personnes immigrantes***

Pour inciter les échanges sur les différentes pratiques liées à l'intégration au marché du travail des personnes immigrantes, la Table, en collaboration avec les cinq directions régionales d'Emploi-Québec de la RMR de Montréal, organisera des rencontres permettant à ces dernières de présenter et d'échanger sur les pratiques régionales tant internes qu'externes favorisant l'intégration au marché du travail de ces clientèles. Les membres de la Table seront informés du contenu des échanges.

- ***Intervention en entreprise pour l'intégration en emploi des personnes immigrantes***

Emploi-Québec participe, notamment, à la francisation des personnes immigrantes par le biais de la formation. De plus, le programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) fournit une aide financière (salaire du participant et de l'accompagnateur, pour des activités particulières, l'adaptation d'outils en gestion des ressources humaines, des activités pour former ou adapter les compétences des personnes immigrantes au contexte nord-américain) pour faciliter leur participation au marché du travail.

Or, malgré tous ces efforts, les personnes immigrantes et les minorités visibles ont un taux de participation au marché du travail inférieur aux autres personnes. Une réflexion sur les moyens disponibles dans le coffre à outils d'Emploi-Québec pour aider ces clientèles devrait être entreprise. Il pourrait, entre autres, s'agir de l'organisation d'une structure d'accueil des personnes immigrantes dans les entreprises. Une

lettre sera envoyée au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale à ce sujet.

### **Veille active du marché du travail – priorité de la CPMT**

La Commission des partenaires du marché du travail a identifié la veille active sur le marché du travail comme une priorité. La permanence de la Table métropolitaine coordonne, depuis 2005-2006, une veille active sur le marché du travail pour la RMR.

Grâce à un tableau de bord, chaque direction régionale, en association avec des représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, peut :

- suivre l'évolution des professions jugées problématiques et stratégiques;
- être en mesure de faire régulièrement le point sur la situation de l'adéquation formation-emploi pour les principales professions retenues dans la RMR;
- trouver des solutions aux problèmes.

Étant donné l'interrelation des personnes en formation avec le marché du travail à l'intérieur des cinq régions de la RMR de Montréal (navettage des travailleurs, déplacements des étudiants, partage de lieux communs de formation), une mise en commun des tableaux de bord de ces régions se poursuivra. Un principe de travail, similaire à celui utilisé pour les perspectives professionnelles, sera alors mis de l'avant.

Sous l'initiative de la Table métropolitaine, les cinq régions s'entendront sur les professions RMR à retenir et partageront les conclusions de leur tableau de bord respectif dans le cas des professions et des programmes de formation concernés au sein de la RMR de Montréal. La Table métropolitaine produira annuellement le tableau de bord qui, par la suite, sera présenté au comité national. Elle entreprendra également des discussions avec le représentant RMR désigné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La Table métropolitaine assurera un leadership en matière de promotion et de soutien à l'élaboration d'initiatives et à la réalisation de pistes d'action proposées et retenues dans le cadre de la veille.

### **Réflexion interrégionale sur la productivité**

Pour maximiser nos interventions métropolitaines relatives à la productivité, la Table entreprendra une réflexion globale et interrégionale concernant les différents travaux et interventions que la Table peut réaliser à la demande des régions ou pour soutenir les régions en lien avec cet enjeu important retenu autant dans le plan d'action d'Emploi-Québec que dans celui de la Table métropolitaine. Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, qui a mis en place la mesure d'appui à la productivité dans le secteur manufacturier, sera invité à participer à cette réflexion. En effet, un des volets de cette mesure concerne les ressources humaines et certaines interventions qui en découleront, pourraient être appuyées par la Table métropolitaine ou les directions régionales d'Emploi-Québec.

### **3.4 PRÉSERVER ET RENFORCER LE RÔLE ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE D'EMPLOI-QUÉBEC EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CMM**

La *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, sanctionnée le 16 juin 2000, indique que la CMM possède, notamment, la compétence dans le domaine du développement économique (orientations stratégiques).

Le fait que la CMM ait la responsabilité des orientations stratégiques pour l'ensemble du territoire métropolitain a un impact sur la planification des cinq régions et de la Table métropolitaine d'Emploi-Québec. On peut difficilement parler de développement économique sans y joindre la planification, la formation et le développement de la main-d'œuvre. Conséquemment, les cinq directions régionales d'Emploi-Québec, les partenaires et la Table métropolitaine seront appelés à développer une étroite collaboration avec la CMM pour les raisons suivantes :

- la similarité du territoire de la CMM par rapport à celui couvert par la Table métropolitaine (RMR de Montréal);
- la nécessité d'une planification métropolitaine pour la CMM et pour Emploi-Québec.

La Table métropolitaine a convenu avec les représentants de la CMM de jouer le rôle de partenaire coordonnateur en matière de développement des compétences auprès des comités sectoriels de main-d'œuvre et du réseau d'Emploi-Québec dans le cadre de la stratégie des grappes industrielles. La mise en œuvre de ce lien formel et important sera suivie activement au cours des prochaines années en fonction du développement des grappes industrielles.

En janvier 2008, la CMM a publié sa stratégie métropolitaine d'innovation appelée « Cap sur l'innovation ». Cette stratégie sera mise en œuvre par le biais d'un comité opérationnel composé, notamment, des directrices et directeurs généraux des grappes industrielles et elle sera soutenue par l'administration de Montréal International.

Dans la partie II de la stratégie, « les enjeux de l'innovation dans le Grand Montréal », un de ceux-ci concerne le développement du capital humain. Il s'agit :

- de l'attraction, du développement et de la rétention des compétences;
- de l'arrimage des programmes de formation aux besoins des entreprises;
- de l'intégration des immigrants au milieu du travail.

Dans le plan d'action de sa stratégie d'innovation concernant le développement du capital humain, les stratégies liées à la mise en application et les projets prioritaires rejoignent certains éléments du mandat et des priorités du plan d'action 2008-2009 de la Table métropolitaine liés à la productivité des entreprises. Aussi, un rapprochement devrait être réalisé avec la CMM pour analyser et convenir de la contribution d'Emploi-Québec, de la CPMT et du rôle que la Table peut jouer pour favoriser la réalisation de ce dossier.

### **3.5 FAVORISER L'ADHÉSION À LA VISION ET À L'INTERVENTION MÉTROPOLITAINES**

Un des grands défis de la Table métropolitaine sur le plan partenarial est d'arrimer, sans dédoublement, la concertation locale, régionale, métropolitaine et ministérielle, en matière de main-d'œuvre, à celle du développement économique pour la RMR de Montréal. Pour ce faire, il faut rallier les partenaires du marché du travail à une vision du développement de la main-d'œuvre et de l'emploi

s'inscrivant en complémentarité avec les organisations tant aux niveaux local, régional et métropolitain.

La Table métropolitaine est la seule instance d'Emploi-Québec à agir plus spécifiquement dans une perspective d'harmonisation et de concertation des actions nécessaires à la résolution de problématiques du marché du travail de la RMR de Montréal. Ceci a pour effet de colorer l'évolution d'Emploi-Québec dans son rôle d'assurer, entre autres, l'adéquation de l'offre et de la demande au niveau du marché du travail et de dispenser des interventions en matière de formation et de développement de la main-d'œuvre et de services d'emploi dans une perspective métropolitaine. Le comité sur la veille sur le marché du travail ainsi que les travaux relatifs aux perspectives professionnelles en sont des exemples.

### **3.5.1 Rencontrer le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Le Ministre sera rencontré par le président de la Table métropolitaine pour lui présenter le bilan 2007-2008 et le plan d'action 2008-2009 de la Table. Il y aura aussi une rencontre de suivi des réalisations de la Table, vers la mi-année.

### **3.5.2 Développer et maintenir les liens avec la Commission des partenaires du marché du travail**

En 2008-2009, la Table métropolitaine maintiendra une liaison étroite avec la CPMT. Deux fois par année, le président de la Table métropolitaine rencontrera la présidente de la CPMT. Ces rencontres serviront à faire le point sur les actions de la Table métropolitaine et à recevoir les suggestions de la CPMT.

Dans le cadre des collaborations établies avec la CPMT, le président de la Table continuera d'assister aux conférences téléphoniques avec les présidents des CRPMT.

De plus, la Table métropolitaine transmettra à la CPMT :

- l'exercice de planification 2008-2009;
- les comptes rendus de ses réunions;
- toutes ses publications et ses travaux de recherche produits dans l'année;

La Table métropolitaine participera aussi aux rencontres partenariales que la CPMT organise annuellement. Elle poursuivra ses rencontres avec les comités sectoriels de main-d'œuvre, maintenant financés par la CPMT.

### **3.5.3 Rencontrer les conseils régionaux des partenaires du marché du travail**

En 2007-2008, le président et le secrétaire de la Table métropolitaine ont entrepris une tournée des CRPMT. Cette tournée se terminera au cours de l'exercice 2008-2009.

Certains travaux de la Table, telle l'enquête sur les besoins en main-d'œuvre des entreprises des cinq régions de la RMR de Montréal, pourraient être présentés aux CRPMT avec la participation de représentants de la Table métropolitaine.

### **3.5.4 Maintenir les liens avec les différentes instances d'Emploi-Québec**

Depuis quelques années, la Table a mis en place des moyens de communication avec les gestionnaires des directions régionales d'Emploi-

Québec de la RMR de Montréal. Il s'agit de rencontres ou de conférences téléphoniques visant l'échange et le partage d'informations afin de favoriser l'adhésion à la vision et à l'intervention métropolitaine. Pour l'exercice financier 2008-2009, le président, le secrétaire ou le coordonnateur entend :

- organiser des conférences téléphoniques avec les directrices et les directeurs régionaux après chacune des rencontres de la Table métropolitaine afin d'informer ces derniers de la teneur des discussions;
- préparer une rencontre annuelle avec les directrices et les directeurs régionaux et de la planification et de l'information sur le marché du travail, notamment pour partager l'information et les réalisations sur les dossiers métropolitains;
- organiser des rencontres ou des conférences téléphoniques avec les directrices et les directeurs du partenariat et de l'information sur le marché du travail pour présenter les réalisations de la Table et l'évolution de ses dossiers;

En plus de ces activités, la Table est prête à :

- accepter les invitations des directions régionales pour participer à certaines rencontres;
- rencontrer les directions centrales et régionales d'Emploi-Québec (DGAPIMT, DDCIS).

Finalement, le personnel de la Table poursuivra sa participation à différents comités ou tables dirigés par Emploi-Québec :

- comité sur les perspectives professionnelles et les perspectives sectorielles;
- comité sur la veille active;
- la Table des instances de coordination (directeurs et directrices de la planification du partenariat et de l'information sur le marché du travail, directrices et des directeurs du soutien aux opérations);
- réseau des répondants en IMT;

### **3.5.5 Positionner la Table avec les autres partenaires d'Emploi-Québec**

En plus de clarifier le rôle et les mandats de la Table métropolitaine, l'objectif d'établir et de maintenir des liens avec les partenaires externes d'Emploi-Québec est de faire valoir son rôle de soutien et d'aide à la prise de décision en ce qui a trait à la problématique du marché du travail de la RMR de Montréal.

#### **Communauté métropolitaine de Montréal et Montréal International**

Le développement et la mise en oeuvre d'une véritable stratégie métropolitaine de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi par Emploi-Québec détermineront également la qualité de nos contacts avec la CMM et notre capacité à contribuer à une planification du développement économique sur le territoire métropolitain.

Nos collaborations avec la CMM se poursuivront en 2008-2009, notamment en participant :

- au groupe de travail sur la gouvernance économique métropolitaine (GEM);
- comité sur la recherche économique.

De plus, la Table métropolitaine est disponible pour participer à des rencontres avec les représentants de la CMM.

### **Ministère des Affaires municipales et des régions**

Le ministère des Affaires municipales et des Régions, par le biais de son Sous-ministériat à la Métropole, a mis en place un Forum métropolitain des partenaires. Ce Forum est un lieu d'échange et de discussion sur les enjeux de développement pour la région métropolitaine de Montréal. Il réunit les représentants des ministères et des organismes gouvernementaux, les grandes villes, les conférences régionales des élus et les grands partenaires métropolitains que sont la CMM et Montréal International.

À ce jour, deux forums se sont tenus auxquels ont participé le secrétaire de la Table et son personnel. Pour le prochain forum du mois de mai 2008, la Table métropolitaine est sollicitée, notamment pour présenter son mandat ainsi que les tendances récentes du marché du travail de la RMR et les perspectives du marché du travail à long terme (2007-2016).

#### **3.5.6 Diffuser les résultats de nos travaux de recherche**

De manière à ce que les conclusions des travaux de recherche entrepris par la Table métropolitaine soient prises en considération dans les plans d'action régionaux, il faudra s'assurer de continuer à les communiquer aux directions régionales d'Emploi-Québec, à la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle de la CPMT ainsi qu'aux différentes instances internes et externes concernées par de tels travaux.

La Table métropolitaine continuera de diffuser sur son site Web tous ses travaux.

### **3.6 DÉCIDER DE L'UTILISATION DES RESSOURCES**

Les projets démarrés en 2007-2008, qui se poursuivront en 2008-2009 avec un solde reporté, sont les suivants :

<b>Dossiers</b>	<b>2008-2009</b>	<b>2009-2010</b>
Aérosalon de la relève en aérospatiale	125 000 \$	25 000 \$
Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi	99 875 \$	
Fiche sectorielle	9 000 \$	
<b>Grand total :</b>	<b>233 875 \$</b>	<b>25 000 \$</b>
Budget 2008-2009 :	2 000 000 \$	
Solde reporté 2007-2008 :	<u>- 233 875 \$</u>	
<b>Budget disponible au 1<sup>er</sup> avril 2008 pour de nouveaux projets</b>	<b>1 766 125 \$</b>	

En plus du budget d'intervention, Emploi-Québec garantit le soutien nécessaire pour le fonctionnement de la Table métropolitaine. Un budget de fonctionnement de 40 000 \$ complète la contribution d'Emploi-Québec.

## TABLE MÉTROPOLITAINE

## ANNEXE A

Nom et prénom	Fonction et/ou origine	Titre, organisme et adresse
<b>MÉTROPOLE</b>		
<b>→ Présidence</b>		
Hébert, Roger	Président de la Table métropolitaine de Montréal	Cabinet conseil Hébert Ferland 183, Papineau Fulford, Québec J0E 1S0
Prévost, Louis-É.	Secrétaire de la Table métropolitaine de Montréal Emploi-Québec	Directeur général adjoint aux opérations – Métropole Emploi-Québec 800, rue du Square-Victoria 29 <sup>e</sup> étage Montréal, Québec H4Z 1B7
<b>→ Entreprises</b>		
Fortin, Louis		Vice-président des ressources humaines Bell Helicopter Textron 12800, rue de l'Avenir Mirabel, Québec J7J 1R4
Reeves, Claude		Directeur corporatif, développement organisationnel Transat A.T. inc. 300, rue Léo-Pariseau, bureau 600 Montréal, Québec H2X 4C2
<b>→ Main-d'oeuvre</b>		
Tessier, Daniel	CSN	Président du Conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière 190, rue Montcalm Joliette, Québec J6E 5G4
Thibault, Michel	FTQ	Secrétaire général Conseil régional Montréal-métropolitain (FTQ) 565, boulevard Crémazie Bureau 2500 Montréal, Québec H2M 2V6
<b>→ Milieu communautaire</b>		
Cormier, Diane (employabilité)	Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main- d'oeuvre	Directrice générale Club de recherche d'emploi Montréal Centre-Ville 550, rue Sherbrooke Ouest, Tour Est 10 <sup>e</sup> étage, bureau 1000 Montréal, Québec H3A 1B9
Campagna, Anna (minorités culturelles)	Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main- d'oeuvre  Vice-présidente de la Table métropolitaine de Montréal	Directrice générale Centre Génération Emploi 7000, avenue du Parc, bureau 414 Montréal, Québec H3N 1X1

Nom et prénom	Fonction et/ou origine	Titre, organisme et adresse
---------------	------------------------	-----------------------------

→ **Milieu de la formation**

Lamarche-Venne, Diane	Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)	Présidente Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys 1100, boulevard de la Côte-Vertu Ville Saint-Laurent, Québec H4L 4V1
Pilon, Hervé		Directeur général Cégep André-Laurendeau 1111, rue Lapierre Montréal, Québec H8N 2J4

→ **Ministères**

Dumont, Johanne	Ministère des Affaires municipales et des Régions	Directrice régionale de la Métropole – Ministère des Affaires municipales et des Régions 800, rue du Square-Victoria, bureau 2.17 Montréal, Québec H4Z 1B7
Normand, Luc	Coordonnateur de la Table métropolitaine de Montréal Emploi-Québec	Direction générale adjointe aux opérations – Métropole Emploi-Québec 800, rue du Square-Victoria, 29 <sup>e</sup> étage Montréal, Québec H4Z 1B7

→ **CRPMT**

Châteauneuf, Gaétan	Co-président CRPMT Montréal	Conseil central de Montréal 1601, rue de Lorimier Montréal, Québec H2K 4M5
---------------------	--------------------------------	---

→ **CRPMT**

Martin, Jasmine	Substitut CRPMT Laval	Conseillère syndicale Conseil régional FTQ Montréal métropolitain 565, boulevard Crémazie Est, Bureau 2500 Montréal, Québec H2M 2V6
-----------------	--------------------------	---

→ **CRPMT**

Rivest, Claude	Vice-président CRPMT Lanaudière	Vice-président, directeur du service d'emploi agricole de Lanaudière Fédération de l'UPA de Lanaudière 110, rue Beaudry Nord Joliette, Québec J6E 6A5
----------------	------------------------------------	---

→ **CRPMT**

Laurin, Monique	Présidente CRPMT Laurentides	Directrice générale Cégep Lionel-Groulx 100, rue Duquet Sainte-Thérèse, Québec J7E 3G6
-----------------	---------------------------------	--

→ **CRPMT**

Lecompte, Jean-Claude	Président CRPMT Montérégie	14, rue Cholette Salaberry-de-Valleyfield, Québec J6T 5M6
-----------------------	-------------------------------	---

→ **Observateurs**

Ouellette, Gilles	CPMT	Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle Commission des partenaires du marché du travail 800, rue du Square-Victoria, 27 <sup>e</sup> étage Montréal, Québec (H4Z 1B7)
-------------------	------	--

Nom et prénom	Fonction et/ou origine	Titre, organisme et adresse
Rousseau, Alain	MELS	Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation Direction générale de la formation professionnelle et technique Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport 1035, rue De La Chevrotière 12 <sup>e</sup> étage Québec, Québec G1R 5A5
Desjardins, Josée	MELS	Responsable de la formation professionnelle et technique Direction régionale de Laval, Laurentides, Lanaudière Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport 300, rue Sicard 2 <sup>e</sup> étage Sainte-Thérèse, Québec J7E 3X5
Boutin, Daniel	MDEIE	Directeur régional de Lanaudière Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation 40, rue Gauthier Sud, bureau 3300 Joliette, Québec H3A 3L6
Trottier, Maxime	CMM	Conseiller en recherche, développement économique Communauté métropolitaine de Montréal 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 Montréal, Québec H3A 3L6
Woodsworth, Patrick	RCMM	Directeur général Regroupement des collèges du Montréal métropolitain 5701, boulevard Christophe-Colomb Montréal, Québec H2S 2E9
Chamard, Régent	Emploi-Québec	Économiste – Table métropolitaine Emploi-Québec 800, rue du Square-Victoria, 29 <sup>e</sup> étage Montréal, Québec H4Z 1B7
Mihoubi, Younes	MICC	Directeur régional Direction régionale de Montréal Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles 800, boulevard de Maisonneuve Est, bureau 200 Montréal, Québec H2L 4L8

**COMPOSITION DES COMITÉS**

***Comité no 1 – Comité de coordination***

Roger Hébert  
Anna Campagna  
Louis Fortin  
Daniel Tessier

Luc Normand  
Régent Chamard

***Comité no 2 – Comité métropolitain des analyses sectorielles  
et des activités de formation***

Jean-Claude Lecompte  
Hervé Pilon  
Claude Rivest  
Alain Rousseau

Luc Normand  
Régent Chamard

Daniel Parent, direction du développement des compétences  
et de l'intervention sectorielle

Patrice Paquette, direction régionale des Laurentides

Caroline Dion, direction régionale de la Montérégie  
du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

**Invités Ad Hoc**

(Conseillers de la direction du développement des compétences  
et de l'intervention sectorielle et des comités sectoriels concernés)

***Comité no 3 – Comité de soutien à la Table métropolitaine (CSTM)***

Daniel Tessier

Luc Normand  
Régent Chamard

Sébastien Paquet-Poirier, direction régionale de Montréal  
Jacques Chapdelaine, direction régionale de Laval  
Annie Fortier et Roger Pedneault, direction régionale de Lanaudière  
Alain Saumure, direction régionale des Laurentides  
Régis Martel, direction régionale de la Montérégie

Daniel Parent, direction du développement des compétences  
et de l'intervention sectorielle

Giao Vu Ngoc, direction générale adjointe de la planification  
et de l'information sur le marché du travail

***Comité no 4 – Comité de suivi de l'enquête métropolitaine  
sur les besoins en main-d'oeuvre***

Régent Chamard, Table métropolitaine de Montréal  
Luc Normand, Table métropolitaine de Montréal

Sébastien Paquet-Poirier, direction régionale de Montréal  
Jacques Chapdelaine, direction régionale de Laval  
Pierre Buisson, direction régionale de Lanaudière  
Robert Gareau, direction régionale des Laurentides  
Régis Martel, direction régionale de la Montérégie

## Comité de coordination

### Table métropolitaine de Montréal

#### Contexte

La Table métropolitaine de Montréal couvre les régions de Montréal et Laval ainsi qu'une partie des régions de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière. Les mandats de la Table visent, notamment, à :

- Définir la problématique métropolitaine du marché du travail en fonction des orientations générales de la politique du marché du travail, notamment par le biais du développement d'une information du marché du travail et la production d'analyses, d'études ou de rapports;
- Susciter et participer au développement des stratégies et des interventions favorisant la résolution des problématiques du marché du travail métropolitain;
- Préserver et renforcer le rôle et la maîtrise d'œuvre d'Emploi-Québec en matière de développement de l'emploi et de la main-d'œuvre dans la planification du développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- Favoriser l'adhésion des conseils régionaux des partenaires du marché du travail, d'Emploi-Québec, des partenaires, des organismes et des ministères œuvrant au développement économique et à l'intégration sociale, à la vision et à l'intervention métropolitaines;
- Décider de l'utilisation des ressources et des fonds alloués spécifiquement à la Table métropolitaine de Montréal, et ce, en fonction des objectifs de gestion par résultat;
- Recommander au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale la stratégie métropolitaine visant à influencer la coordination des interventions provinciales, sectorielles, régionales et locales;
- Remplir tout autre mandat connexe qui pourrait être confié par le Ministre ou suggéré au Ministre par la Commission des partenaires du marché du travail.

Dans l'exercice de ses attributions, la Table métropolitaine favorise la concertation entre les partenaires patronaux, syndicaux, sociaux et sectoriels et les milieux de l'enseignement et de l'économie.

Les présidents de chacun des conseils régionaux concernés sont membres de la Table.

#### Mandats du comité de coordination

- Diriger les travaux du coordonnateur et de l'économiste de la Table métropolitaine.
- Coordonner les travaux des autres comités de la Table.
- S'assurer que tous les travaux et projets qui seront présentés aux membres de la Table métropolitaine soient cohérents et articulés et que la plus-value soit clairement établie.
- Préparer les travaux relatifs à la planification annuelle de la Table métropolitaine.
- Établir l'ordre du jour des rencontres de la Table métropolitaine.
- Approuver les projets de moins de 100 000 \$.
- Rendre compte aux membres de la Table métropolitaine des décisions du comité.

#### Composition du comité

- Quatre membres de la Table métropolitaine (le président, un représentant des ressources communautaires, un représentant des entreprises, un représentant de la main-d'œuvre); le vice-président de la Table métropolitaine est choisi parmi les trois membres.
- Le coordonnateur et l'économiste de la Table métropolitaine sont membres d'office, sans droit de vote.

#### Quorum

- Le quorum pour les rencontres est fixé à trois membres.

#### Fréquence des rencontres

- Les rencontres ont lieu à l'intérieur des deux semaines qui précèdent les rencontres régulières des membres de la Table métropolitaine.
- Ad hoc, selon le besoin.

**Comité métropolitain des analyses sectorielles et des activités de formation  
Table métropolitaine de Montréal**

**Contexte**

La Table métropolitaine de Montréal couvre les régions de Montréal et de Laval ainsi qu'une partie des régions de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière. Les mandats de la Table visent, notamment, à :

- Définir la problématique métropolitaine du marché du travail en fonction des orientations générales de la politique du marché du travail, notamment par le biais du développement d'une information du marché du travail et la production d'analyses, d'études ou de rapports;
- Susciter et participer au développement des stratégies et des interventions favorisant la résolution des problématiques du marché du travail métropolitain;
- Préserver et renforcer le rôle et la maîtrise d'œuvre d'Emploi-Québec en matière de développement de l'emploi et de la main-d'œuvre dans la planification du développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- Favoriser l'adhésion des conseils régionaux des partenaires du marché du travail, d'Emploi-Québec, des partenaires, des organismes et des ministères œuvrant au développement économique et à l'intégration sociale, à la vision et à l'intervention métropolitaines;
- Décider de l'utilisation des ressources et des fonds alloués spécifiquement à la Table métropolitaine de Montréal, et ce, en fonction des objectifs de gestion par résultat;
- Recommander au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale la stratégie métropolitaine visant à influencer la coordination des interventions provinciales, sectorielles, régionales et locales;
- Remplir tout autre mandat connexe qui pourrait être confié par le Ministre ou suggéré au Ministre par la Commission des partenaires du marché du travail.

Les présidents de chacun des conseils régionaux concernés sont membres de la Table.

**Mandats du comité métropolitain des analyses sectorielles et des activités de formation**

- Le Comité métropolitain des analyses sectorielles et des activités de formation agit dans le cadre de la démarche de planification relative à l'adéquation emploi-formation.
- Le Comité produit des fiches synthèses pour les secteurs d'activité ciblés par les membres de la Table métropolitaine. Les secteurs ont un rayonnement RMR pour lesquels des problématiques d'emploi sont à prévoir ou pour lesquels nos connaissances sont à établir.
- La production de fiches synthèses a pour objectif d'informer les intervenants de la RMR des principales caractéristiques des secteurs d'activité économique, d'identifier leurs principales forces et faiblesses et leur impact sur l'emploi. Elles présentent également une liste détaillée des programmes de formation offerts dans la RMR de Montréal aux niveaux secondaire, collégial et universitaire.
- Les fiches synthèses identifient des pistes de solutions visant à répondre aux problématiques soulevées.
- Le Comité analyse les projets de formation déposés à la Table métropolitaine et émet sa recommandation.

**Composition du comité**

- Quatre membres de la Table métropolitaine.
- Un représentant pour les trois directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Un représentant pour les cinq directions régionales d'Emploi-Québec.
- Un représentant de la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle, selon le dossier traité.
- Des membres ad hoc, selon le secteur d'activité analysé.
- Le coordonnateur et l'économiste de la Table métropolitaine sont membres d'office du comité.

**Quorum**

- Le quorum du comité est fixé à deux membres de la Table métropolitaine et à trois participants parmi les autres membres du comité.

**Fréquence des rencontres**

- Les membres du comité établissent l'agenda des rencontres en fonction de la complexité des fiches à produire et de la capacité de la permanence de la Table à produire ces fiches.

## Comité de soutien à la Table métropolitaine de Montréal (CSTM)

### Contexte

La Table métropolitaine de Montréal couvre les régions de Montréal et Laval ainsi qu'une partie des régions de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière. Les mandats de la Table visent, notamment, à :

- Définir la problématique métropolitaine du marché du travail en fonction des orientations générales de la politique du marché du travail, notamment par le biais du développement d'une information du marché du travail et la production d'analyses, d'études ou de rapports;
- Susciter et participer au développement des stratégies et des interventions favorisant la résolution des problématiques du marché du travail métropolitain;
- Préserver et renforcer le rôle et la maîtrise d'œuvre d'Emploi-Québec en matière de développement de l'emploi et de la main-d'œuvre dans la planification du développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- Favoriser l'adhésion des conseils régionaux des partenaires du marché du travail, d'Emploi-Québec, des partenaires, des organismes et des ministères œuvrant au développement économique et à l'intégration sociale, à la vision et à l'intervention métropolitaines;
- Décider de l'utilisation des ressources et des fonds alloués spécifiquement à la Table métropolitaine de Montréal, et ce, en fonction des objectifs de gestion par résultat;
- Recommander au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale la stratégie métropolitaine visant à influencer la coordination des interventions provinciales, sectorielles, régionales et locales;
- Remplir tout autre mandat connexe qui pourrait être confié par le Ministre ou suggéré au Ministre par la Commission des partenaires du marché du travail.

Les présidents de chacun des conseils régionaux concernés ou leurs représentants sont présents à la Table.

### Le comité de travail a un rôle auprès des membres de la Table métropolitaine; ses objectifs sont de :

- Favoriser l'harmonisation et la coordination des travaux et des échéanciers entre la Table et les régions concernées;
- Favoriser la concertation avec les directions régionales de la RMR de Montréal;
- Collaborer à l'identification des priorités de la Table métropolitaine;
- Favoriser une transmission efficace des informations entre les structures administratives d'Emploi-Québec, les conseils régionaux et la Table métropolitaine;
- Contribuer à l'obtention de positions claires et transparentes des directions régionales et des conseils régionaux sur les propositions de la Table métropolitaine;
- Supporter les travaux de la Table métropolitaine, en harmonisation avec les travaux des directions régionales concernées et dans une perspective RMR.

### Mandats du comité

Supporter la Table métropolitaine et les conseils régionaux dans :

- l'établissement de la problématique métropolitaine du marché du travail;
- l'identification et la priorisation de stratégies et d'objectifs harmonisés avec les plans d'action régionaux;
- l'harmonisation et la coordination des interventions métropolitaines, régionales, sectorielles et locales;
- la formulation d'avis de nature métropolitaine;
- l'amélioration des travaux de la Table métropolitaine.

### Composition du comité

- Un membre partenaire de la Table métropolitaine, soit le président de la Table métropolitaine ou son représentant.
- Un professionnel de chacune des directions régionales d'Emploi-Québec concernées.
- Un représentant de la Direction générale adjointe à la planification et de l'information sur le marché du travail.
- Un représentant de la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle.
- La permanence de la Table métropolitaine.

### Fréquence des rencontres

Le comité peut se rencontrer sur une base :

- ad hoc;
- régulière ou, si requis, en fonction du nombre de rencontres de la Table métropolitaine;
- exceptionnelle, en fonction des besoins de la Table métropolitaine.

